

XL Catlin Services SE

Information syndicale CFE-CGC mai 2021



L'édito de Guillaume Robieux, délégué syndical CFE-CGC.



« Chers collègues, nous entrons à nouveau dans une phase de déconfinement, espérons que ce sera la dernière et que nous puissions très vite reprendre une vie normale. **Vos représentants CFE-CGC ont hâte de pouvoir vous rencontrer à nouveau en direct.** Lors du retour sur site, nous allons prendre le temps d'aller à votre rencontre, pour échanger avec vous sur l'année écoulée et sur les perspectives.

En ce qui concerne l'intéressement, la Direction n'a toujours pas communiqué sur le résultat de la succursale. Les informations précédemment communiquées sur les données permettant le calcul des différents critères (en CSE ou dans les communications officielles) nous permettent d'estimer, en application de l'accord le définissant, un intéressement qui pourrait être supérieur à 8% de la rémunération annuelle brute.

La communication officielle du taux final devrait intervenir début juin, en commission économique. Dès que nous connaissons ce taux, nous vous le communiquerons avec nos commentaires. »

Les Représentants de Proximité répondent à vos questions

- Les jours transférés sur votre PERECO apparaissent sur votre bulletin de paie pour le calcul des cotisations sociales, le montant net est ensuite versé sur le PERECO.
- Celles et ceux qui ont demandé leur médaille de travail la recevront de la part du service des Ressources Humaines
- XLCSSSE maintient sa politique de recrutement des stagiaires et alternants en 2021. Les alternants qui ne réussiraient pas leurs examens ou poursuivraient leurs études, peuvent demander la poursuite de leur alternance au sein de la société auprès de leur manager et des Ressources Humaines.
- Pour les salariés ayant changé de classe, le calcul du bonus est effectué au « prorata temporis » de chaque classe.
- Début juin, une communication sera faite afin d'expliquer les choix d'investissement ou les modalités de versement de l'intéressement / participation au titre de 2020.



Laurent Lamarle

Résultats 1^{er} Trimestre 2021

Le groupe AXA a publié ses résultats pour le 1^{er} trimestre 2021, que vous pouvez retrouver [ici](#). AXA XL réalise une bonne performance au 1^{er} trimestre, avec de fortes hausses tarifaires et des réductions d'exposition ciblées, se traduisant par une croissance des revenus de 4%.

Toujours chez AXA XL, les hausses tarifaires lors des renouvellements restent à un niveau élevé au premier trimestre, +15% en assurance et +11% en réassurance. AXA estime un coût en lien avec les catastrophes naturelles légèrement supérieur à la normale au premier trimestre 2021, notamment à la suite de gels hivernaux au Texas, ainsi qu'une sinistralité plus favorable qu'attendu hors catastrophes naturelles. Par conséquent, le groupe considère qu'AXA XL est en bonne voie pour atteindre son objectif de résultat opérationnel de 1,2 milliard d'euros en 2021.

Lors du CSE du 20 mai 2021, Julien Guenot, Country Manager d'AXA XL France, a confirmé un taux de rétention clients en France à 90,5%, supérieur à la cible, et cela dans une période de redressement technique de nos conditions, elles aussi supérieures à l'objectif. Toutes les lignes contribuent à un très bon résultat en termes de redressement technique « rate change » avec certaines lignes notamment l'aviation et la RC en performance notable. L'activité est en croissance de 5%, portée par ces performances, il y a donc des raisons d'être optimistes en attendant les renouvellements de juillet et l'arrêt des comptes du 1^{er} semestre 2021.

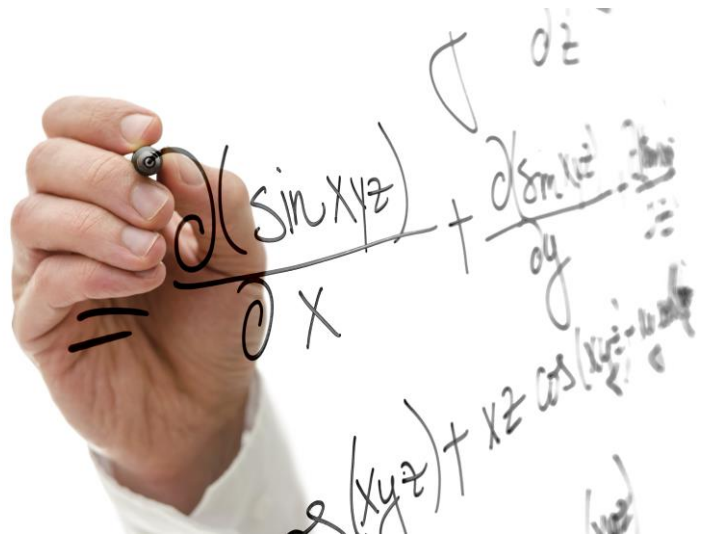
Bonus 2020 versé en 2021

Suite à notre dernière communication, vous avez été nombreux à revenir vers nous pour vous étonner de la très bonne moyenne des bonus versés alors que vous ou votre entourage êtes nombreux à avoir eu un taux de 90%.

En 2020, près de 60% des salariés ont eu un taux compris entre 90 et 99, plus de 13% entre 100 et 109, et près de 18% au-delà de 110.

Les 30% de salariés qui ont eu plus de 100 tirent mathématiquement la moyenne vers le haut, ce qui explique que, malgré la fréquence très élevée des évaluations à 90, la moyenne dépasse 95.

Vos représentants **CFE-CGC** se réjouissent que les managers puissent reconnaître les performances exceptionnelles, mais rappellent à la Direction que cela ne doit pas se faire au détriment des salariés qui atteignent leurs objectifs avec un fort engagement, tel que celui fourni depuis plus d'un an dans des conditions difficiles.



Retour sur site

Alors que le contexte sanitaire semble légèrement s'éclaircir, le retour progressif sur site est désormais envisagé. La CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) s'est réunie le 17 mai pour échanger sur les modalités de ce retour. Vos élus **CFE-CGC** ont indiqué qu'un retour sur site obligatoire n'était pas envisageable tant que tous les salariés qui le souhaitent n'auront pas eu la possibilité de se faire vacciner. **Bien entendu, la vaccination n'étant pas obligatoire, elle ne pourra pas être imposée.**

Si, à ce jour, le protocole sanitaire qui entrera en vigueur au sein des entreprises le 9 juin n'est pas encore connu, le retour sur site envisagé suivra les modalités suivantes :

- Retour à partir du 9 juin sur la base exclusive du **volontariat**.
- Quota maximal de présence sur site : 40%
- Recommandation de présence 2 jours par semaine à JAVA et 3 jours de télétravail.
- Suppression des semaines rouge/bleu, sauf pour les collègues dont la présence est obligatoire (cadre de vie)

Si certains ne souhaitent pas encore revenir sur site, vous êtes nombreux à attendre la possibilité de pouvoir le faire. Ce sera l'occasion de revoir ses collègues et de retisser le lien social.

Bien entendu, vos représentants CFE-CGC, favorables à un retour progressif, souhaitent qu'aucun risque ne soit pris, et que les dispositions et mesures sanitaires nécessaires soient mises en place, comme cela a été le cas à JAVA depuis le début de la crise.

Nous avons également alerté la Direction, au niveau du groupe et au niveau d'XLCS, sur le fait qu'**en télétravail, le temps de transport économisé n'est pas du temps de travail supplémentaire**. Toutefois, depuis plus d'un an, force est de constater qu'en travaillant en permanence à domicile, le temps de travail finit par empiéter sur la vie personnelle. Vos représentants **CFE-CGC** seront vigilants sur les conséquences du retour sur site sur la charge de travail d'une part, et sur l'appréciation de la performance par les managers d'autre part.



Vos élus **CFE-CGC** ont interpellé la Direction sur la **restauration sur site**. En effet, le restaurant d'entreprise et le restaurant contemporain sont, à l'heure actuelle, fermés. **Une solution de restauration interne à JAVA doit impérativement être proposée à tous les salariés présents à partir du 9 juin.**

De même vos élus **CFE-CGC** souhaitent que, sous réserves des autorisations gouvernementales et des contraintes sanitaires, la salle de sport soit accessible dès que cela sera possible.

Concernant nos collègues hébergés par AXA France à Lyon, leur retour se fera sur base du volontariat, mais selon les règles définies localement par AXA France.



Droit à la déconnexion

Lors de la réunion de la CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail) du 17 Mai, la Direction a présenté la version 2021 du PAPRI Pact (Plan Annuel de Prévention des Risques et d'Amélioration des Conditions de Travail).

La principale évolution de ce document est bien évidemment la prise en compte de toutes les dimensions de la crise sanitaire que nous traversons, dont une bonne partie concerne la prévention et la protection.

Vos élus CFE-CGC ont demandé que la rubrique « Amélioration des conditions de travail » soit enrichie par la prise en compte du droit à la déconnexion.

En effet, depuis que le télétravail permanent est généralisé, l'application du droit à la déconnexion est très compliquée, les frontières vie privée/vie professionnelle sont floues, d'autant plus pendant les périodes de confinement strict. Certes l'activité d'une entité internationale ne connaît pas d'interruption, mais certaines demandes ou remarques sont inappropriées, de même que les injonctions tacites induites par l'envoi de mails nocturnes, le week-end ou pendant les congés des salariés appelant une réponse, hors vraie situation d'urgence, non urgente mais immédiate.

La Direction a entendu notre demande et ajouté une mention « Mise en place d'actions de sensibilisation, information et / ou de formation sur le droit à la déconnexion ». Nous attendons la mise en œuvre de ces actions et la concrétisation de ce droit.

PERECO (Plan d'Épargne Retraite d'Entreprise Collectif)

Le 10 mai a eu lieu, au niveau du groupe AXA en France, une négociation sur la retraite. Cette négociation portait sur le PERECO, en particulier sur l'abondement, qui jusqu'à aujourd'hui s'élève à 750€ annuels.

Vos représentants CFE-CGC ont non seulement demandé le renouvellement de ce principe, mais demandé une amélioration du niveau d'abondement en le portant à 1000€.

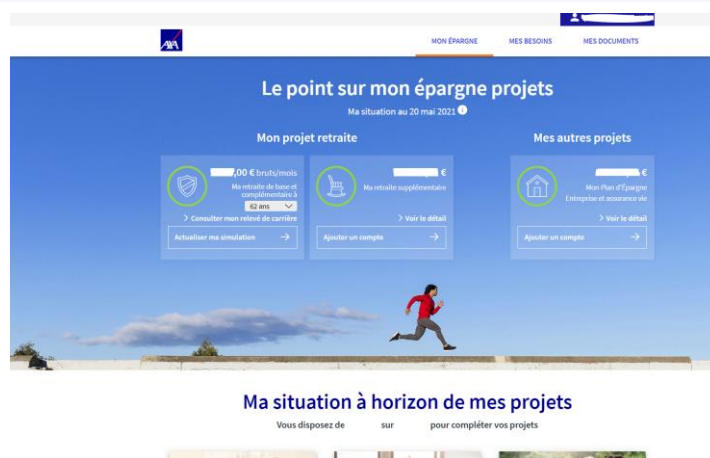
Si la Direction a fort heureusement accepté le maintien de l'abondement, elle s'est contentée de s'engager à étudier la possibilité d'en améliorer le montant en 2022. L'abondement est donc maintenu à 750€ pour 2021. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Connaissez-vous ?

Easy projets

<http://www.easyprojets.com>

Ce site, créé par AXA, est ouvert aux collaborateurs en France. Il permet de centraliser vos comptes CAPEASI (Épargne Entreprise, PERECO), B2V (retraite de Branche), PER (retraite AXA), CNAV (retraite de base et retraite complémentaire) et plus encore. Retrouvez toutes vos informations retraite et épargne centralisées en un seul endroit.



Le site du Comité Européen d'AXA

<http://www.cegaxa.eu>

Le Comité Européen d'AXA est un « super CSE », travaillant au niveau Européen et représentant toutes les entités AXA en Europe. Regroupant 100 représentants du personnel de 9 pays, il se réunit 2 fois par an en session plénière en présence de Thomas Buberl, CEO d'AXA. Il fête cette année ses 25 ans ! 4 élus CFE-CGC d'XL CS en font partie, dont son secrétaire, Hedi ben Sedrine.

Suivez-le également sur twitter : @axa_ewc



VOTRE SYNDICAT CHEZ AXA



Niche Specialty

Mathieu de Roquemaurel a présenté aux élus du CSE l'activité Souscription Niches Specialty dont il a la charge. (Art & Species, Protection des personnes, Gestion de crise et risques spéciaux, Risques politiques et risques de crédit)

Dans le cadre de la simplification du portefeuille de l'activité Art, seules les polices « taylor made » sont impactées. En pratique, cela se traduira par la résiliation des contrats MRH assurant des objets d'art dont la valeur totale est inférieure à 750K€. Cette décision doit permettre aux salariés de focaliser leur expertise sur des contrats à plus forte valeur ajoutée.

Si les choix stratégiques de l'entreprise vont dans le sens d'une amélioration de la rentabilité, vos élus CFE-CGC ont tenu à souligner les difficultés rencontrées par l'ensemble des collègues travaillant sur des outils mal intégrés au système informatique global de la division AXAXL.



Fauteuils ergonomiques

Il y a quelques semaines, la Direction communiquait à l'ensemble des salariés sur la possibilité de bénéficier d'un siège ergonomique subventionné à 80%.

Elle répond ainsi aux demandes répétées de vos représentants CFE-CGC, reflet de vos attentes. Comme nous le demandions, la mesure s'applique à tous les salariés, et non uniquement à ceux qui ont signé un avenant de télétravail.

Tous les salariés qui le souhaitent pourront ainsi bénéficier de cet élément de travail et de confort essentiel. C'est d'ailleurs un des éléments que nous avons réussi à faire adopter par la Direction dans le tout nouvel accord QVT (Qualité de Vie au Travail) négocié au niveau du groupe AXA en France.

Nous vous conseillons vivement de profiter de cette occasion si vous le souhaitez. **Attention, l'offre expire le 31 mai.**

ASC / Chèques vacances

Christiana Peter



Dans le contexte particulier que nous connaissons et qui limite fortement les possibilités de loisirs et de déplacement, sur proposition de la Trésorière, les élus du CSE ont voté à l'unanimité l'octroi de chèques vacances à titre exceptionnel d'un montant de 200 € par salarié.

Sandrine Boisset



Vos élus CFE-CGC chez XL Catlin Services

Guillaume Robieux

Pascale Rauline

Paul de Torres

Christiana Peter

Sandrine Boisset

Laurent Lamarle

Amirouche Athamar

Eric Li Pat Yuen

Murielle Mont

Alain Padet

Patricia Evrard

Patricia Nunez

Hedi ben Sedrine

Sandrina Caraco

Faustine Bernard

Jean-François
Grelier

Kristina Kovacheva

Véronique Lagoutte

Marie-Christine
Leclercq

Nadège Longret

N'hésitez pas à nous solliciter